Communiqué de presse
Janvier 2022

SIMONE VEIL,
un destin européen

Cité de l'Économie
du 15 mars au 31 octobre 2022

Jacques Chirac, Georges Marchais, François Mitterrand (de dos) et Simone Veil. Débat sur TF1 pour les élections du Parlement européen, 18 mai 1979 © Jack Garofalo / Paris Match

« Dans le cadre de la présidence de la France à l'Union européenne, Citéco propose une exposition sur le combat de Simone Veil pour l'Europe mais aussi sur son action politique et sociale pour faire évoluer notre société. »

Philippe Gineste,
directeur de Citéco

Depuis le 1er janvier et jusqu'au 30 juin 2022, la France assure la présidence du Conseil de l'Union européenne, avec un programme défini autour de trois ambitions : une Europe plus souveraine, un nouveau modèle européen de croissance et une Europe humaine, fière de sa culture, confiante dans la science et le savoir. La Cité de l'Économie - en partenariat avec l'hebdomadaire Paris Match - rend hommage à travers cette exposition photographique à Simone Veil, une femme dont la vie a été marquée par son engagement politique européen.

***Simone Veil, un destin européen* - installée dans l'élégant Hall Defrasse de la Cité de l'Économie - explore la vie de Simone Veil et son parcours politique européen, à travers 16 panneaux immersifs alliant archives photographiques issues du fonds photo de Paris Match, et extraits sonores des principaux discours ayant ponctué la très riche carrière politique de cette femme exceptionnelle.**

L'exposition photo est amplifiée avec des capsules audio pour aller à la rencontre d'une femme engagée pour l'Europe. Chacune de ces archives sonores a été choisie dans la continuité des différentes thématiques abordées. Le visiteur, saisi par la force d'une image, pourra en découvrir le contexte à la lecture des légendes documentées, et sera accompagné tout au long de l'exposition par la voix de Simone Veil s'exprimant sur des sujets divers comme **Une vision pour l'Europe** (extrait d'une interview du 2 avril 1979, sur Europe 1), **Une enfance insouciante** (extrait d'une interview du 23 avril 2006), **Discours à Auschwitz** (extrait de son discours prononcé le 27 janvier 2005), **La légalisation de l'IVG** (discours du 26 novembre 1974 à l'Assemblée), **Une femme face aux hommes politiques** (extrait d'une interview du 23 avril 2006), **Une Européenne convaincue** (extrait du "Club de la presse" du 22 avril 1979), **Une pionnière au Parlement Européen** (extrait d'une interview du 17 janvier 1979) ou encore **L'Immortelle** (discours de Jean d'Ormesson à l'Académie française en 2010).

Discours à Auschwitz le 27 janvier 2005 (recueilli par Europe 1)

« C'est ici où le mal absolu a été perpétré que la volonté doit renaître d'un monde fraternel, d'un monde fondé sur le respect de l'homme et de sa dignité. Venus de tous les continents, croyants et non-croyants, nous appartenons tous à la même planète. Nous appartenons tous à la communauté des hommes. Nous, les derniers survivants, mes camarades, nous, nous avons le droit et même le devoir de vous mettre en garde et de vous demander que le "plus jamais ça" de nos camarades devienne réalité. »

Femme de dialogue mais aussi de caractère, la Ministre de la Santé, ici en déplacement en Bretagne en 1977, s'attaque la même année à la maîtrise des dépenses de la Sécurité sociale
© Jean-Claude Deutsch / Paris Match / Scoop

SIMONE VEIL, UNE FRANÇAISE EUROPÉENNE

Simone Veil, née le 13 juillet 1927, a été haut fonctionnaire dans la magistrature, première femme nommée Ministre d'État, première femme élue Présidente du Parlement Européen en 1979, eurodéputée jusqu'en 1993. Rescapée du camp d'Auschwitz-Birkenau (elle a été déportée en 1944 sous le matricule 78651), elle n'a eu de cesse tout au long de sa vie de mener plusieurs combats de front, en œuvrant de toutes ses forces, entre mémoire et espérance, pour la construction d'une Europe unie et solidaire, indépendante et en paix.

Elle fut également une grande figure du féminisme, avec la loi légalisant l'IVG entrée en vigueur en 1975.

Simone Veil est décédée le 30 juin 2017. Sa dépouille et celle de son mari Antoine, disparu quatre ans plus tôt, ont été transférées au Panthéon le 1er juillet 2018.

© Jean-Claude Deutsch / Paris Match

13 juillet 1927 : Naissance de Simone Veil.

Mars 1944-avril 1945 : Déportation à Auschwitz et Bergen-Belsen.

1945 : Études à la faculté de droit et à Sciences Po.

1946 : Mariage avec Antoine Veil.

1957-1964 : Magistrate, détachée à l'Administration pénitentiaire.

1964 : Direction des affaires civiles du ministère de la Justice.

1969 : Conseillère technique au cabinet du garde des Sceaux, René Pleven.

1970-1974 : Première femme à être nommée secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature.

1974-1976 : Ministre de la Santé (gouvernement Chirac) et loi sur l'interruption volontaire de grossesse.

1976-1979 : Ministre de la Santé, chargée de la Sécurité sociale (gouvernement Barre).

Juin 1979 : Députée européenne (réélue en 1984 et en 1989).

1979-1982 : Présidente du Parlement européen.

1984-1989 : Présidente du groupe libéral au Parlement européen.

1993-1995 : Ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville (gouvernement Balladur).

1998 : Membre du Conseil constitutionnel (pour neuf ans).

2007 : Publication de son autobiographie intitulée *Une vie*.

2008 : Le président Nicolas Sarkozy la charge d'une mission sur le Préambule de la Constitution et la « diversité ».

2010 : Un sondage Ifop la présente comme « femme préférée des Français ».

2010 : Entrée à l'Académie française.

2012 : Le 10 septembre, François Hollande, président de la République, lui remet les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur.

30 juin 2017 : Décès de Simone Veil.

1er juillet 2018 : Les cendres de Simone Veil et de son époux, Antoine Veil, sont transférées au Panthéon.

LA CITÉ DE L'ÉCONOMIE

Premier musée interactif d'Europe dédié à l'économie, la Cité de l'économie (Citéco) a ouvert ses portes en Juin 2019.

Au sein de l'hôtel Gaillard, chef-d'œuvre de l'architecture néo-Renaissance classé Monument historique et ancienne succursale de la Banque de France, Citéco déploie une exposition permanente de 2 400 m² offrant un accès ludique et pédagogique aux concepts, mécanismes et enjeux de l'économie. Au sein de son espace d'expositions temporaires, la Cité de l'Économie a accueilli des expositions autour de thèmes variés, et notamment *Nés quelque part : l'expo dont vous êtes le héros*, *Malala Andrialavidrazana : Figures* ou encore *Largo Winch, aventurier de l'économie*. Une fois par mois, les Nocturnes de Citéco proposent de véritables cycles de 19h à 22h avec tables-rondes, concerts, rencontres, visites guidées, bars éphémères et programmation événementielle autour de grands thèmes : l'entreprenariat féminin, le jeu-vidéo, l'économie domestique, l'économie du cinéma… Citéco comprend également un auditorium accueillant les grands penseurs de l'économie ainsi qu'un espace de restauration et une boutique.

INFORMATIONS PRATIQUES

CITÉCO
la Cité de l'Économie
1, place du Général-Catroux
75017 Paris
citeco.fr

Horaires
Du mardi au dimanche de 14h à 18h

Le samedi jusqu'à 19h

Un jeudi par mois jusqu'à 22h

Pendant les petites vacances de la zone C, ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h, jusqu'à 19h le samedi

Fermé les 1er mai, 25 décembre, et 1er janvier

Tarifs
Plein tarif : 12 € (billet inclus dans celui de l'exposition permanente).
18-25 ans : 8 €
6-17 ans : 5 €
Moins de 6 ans : gratuit
Demandeurs d'emplois : 8 €
Pass tribu : 29 €

Nocturne le premier jeudi du mois de 19h à 22h : gratuit

Billetterie en ligne et réservation des ateliers : tickets.citeco.fr

Contact presse
(demande de visuels et des capsules sonores)
PIERRE LAPORTE COMMUNICATION
Frédéric Pillier :
frederic@pierre-laporte.com
06 42 82 28 67